

4. Secteur Sud Ouest du Village

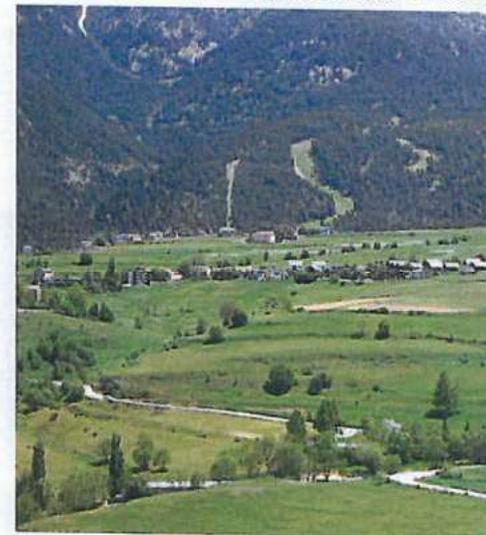
Caractéristiques du secteur

- **Superficie** : environ 1,3 hectare.
- **Zonage PLU** : 2AU, bloquée à l'urbanisation.
- **Situation et contexte** :
 - Ce secteur se situe en continuité de l'urbanisation.
 - Le terrain est en pente vers l'Ouest.
 - Le terrain est desservi au Sud par la Rue de la Jassette et au Nord par la rue de la Coume.
 - Présence d'un EBC sur ce secteur et d'un emplacement réservé n°2 destiné à améliorer la desserte.

Situation du secteur 5



Vue du secteur depuis La Cabanasse



Les objectifs

AMENAGEMENT

- Urbanisation réalisée sous la forme d'une ou plusieurs opérations d'aménagement d'ensemble, permettant d'assurer une cohérence dans l'aménagement du secteur.
- Destiné à recevoir, à **moyen/ long terme**, une **urbanisation sous forme principalement d'habitat, ainsi que des équipements public, des commerces et services qui en sont le complément normal**. Cette zone sera ouverte après adaptation du document d'urbanisme.
- Ce secteur constituera à terme une limite de l'urbanisation du village.
- Les franges urbaines situées à l'Ouest du village devront proposer des aménagements paysagers qualitatifs afin de permettre une bonne transition entre les espaces urbanisés et agricoles.
- L'ensemble des espaces publics qui seront créés (voirie, cheminements doux, espaces verts...) devront faire l'objet d'un traitement qualitatif (matériaux, plantation...).
- L'enjeu de ce secteur est de permettre une densification du village.

4. Secteur Sud Ouest du Village

HABITAT

- **Nombre de logements estimés** : environ 18 logements.
- **Densité** : 20 logements à l'hectare.
- **Typologie des logements souhaités** : habitat individuel et collectif mais également des équipements publics, commerces et services.
- **Part de Logements Locatifs sociaux** : 20% du nombre de logements créés.

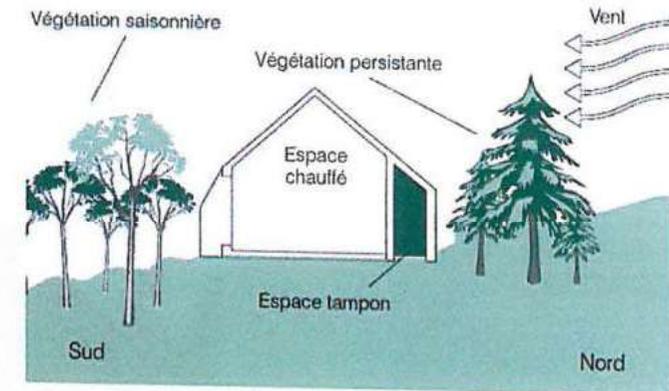
TRANSPORTS ET DEPLACEMENTS

- **Accès au secteur** :
 - Le secteur devra se connecter aux différentes voies existante de manière à créer une connexion avec le centre du village. Son aménagement permettra de recréer une unité dans le village.
- **Desserte interne** :
 - Prévoir la continuité des dessertes routières sur le secteur.
 - Prévoir des continuités douces le long des voies à créer et favoriser la mise en place de cheminements doux.
- **Stationnement interne** :
 - Prévoir deux places de stationnement par logements.

DEVELOPPEMENT DURABLE

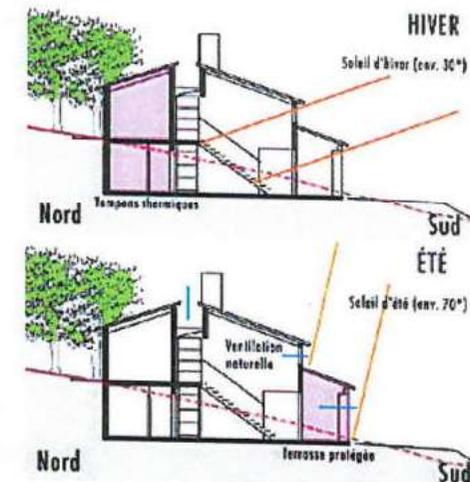
- Prévoir des espèces végétales locales afin de limiter la consommation de l'eau.
- Proposer une forme et une composition urbaine tenant compte de l'ensoleillement, du vent dominant et de la topographie afin de favoriser l'emploi des énergies renouvelables, la mise en œuvre d'un habitat passif ainsi qu'un éclairage naturel optimal.

Implantation de la végétation par rapport au vent dominant



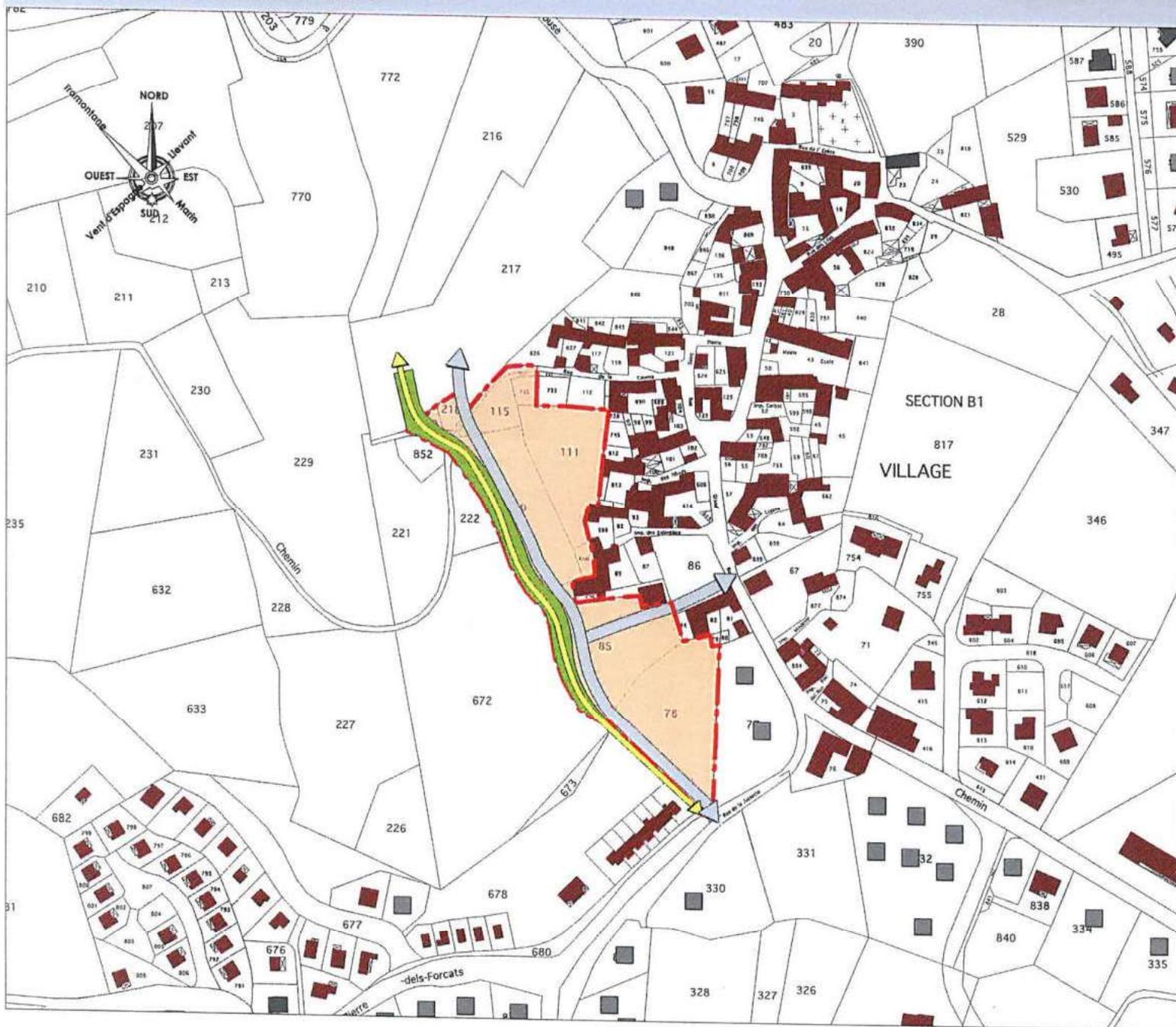
Au Sud, protection de la chaleur en été et laisse passer les rayons du soleil l'hiver.
Au Nord, protection des vents froids.

Orientation de la maison par rapport à l'ensoleillement



Etablir l'orientation optimale pour garantir le meilleur éclairage pour les pièces principales (séjour, cuisine, salle à manger, chambres), le maximum de protection de ces pièces aux intempéries, le plus grand apport thermique gratuit. 17

SECTEUR SUD-OUEST DU VILLAGE ORIENTATION D'AMENAGEMENT



-  Espace à bâtir destiné à recevoir de l'habitat individuel et collectif
-  Frange urbaine à traiter
-  Cheminement piétonnier à préserver
-  Voie de desserte à créer
-  Limite du secteur